

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 29 novembre 2019	N° 2019-654

Convocation du 22 novembre 2019

Aujourd'hui vendredi 29 novembre 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à M. Serge TURNERIE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Vincent FELTESSE
Mme Anne BREZILLON à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Louis DAVID à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H
M. Bernard JUNCA à M. Christophe DUPRAT
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Emmanuelle CUNY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Benoît RAUTUREAU
M. Thierry MILLET à M. Guillaume GARRIGUES
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à M. Kévin SUBRENAT jusqu'à 10h30
Mme Nathalie DELATTRE à M. Yohan DAVID à partir de 10h30
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Brigitte COLLET à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h00
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h30
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
M. Eric AOUIZERATE à Mme Magali FRONZES à partir de 11h45
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES jusqu'à 11h45
M. Franck RAYNAL à M. Eric MARTIN jusqu'à 12h00
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h20
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 12h20
Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA à partir de 10h45
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 11h
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h00
M. Jean TOUZEAU à M. Alain ANZIANI à partir de 12h00
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 12h00
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h00
M. Jean-François EGRON à Mme Michèle FAORO de 11h00 à 12h00
M. Arnaud DELLU à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à partir de 12h00

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 29 novembre 2019	Délibération
	Direction Conseil de développement	N° 2019-654

Rapport d'activités 2018-2019 du C2D - Débat

Monsieur Patrick BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Rapport d'activités 2018-2019

Conformément à la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'action publique et affirmation des Métropoles), le Conseil de développement élabore un rapport annuel d'activités. Le rapport présente les activités du Conseil depuis le second semestre 2018.

L'année du C2D (Conseil de développement) a été rythmée par l'implication dans une variété de chantiers dont certains peu communs (comme l'animation des réunions locales métropolitaines du grand débat national). Cette actualité n'a toutefois pas dévié le C2D de son attention à formuler des propositions pour enrichir les politiques publiques métropolitaines en cherchant à se faire l'écho des aspirations citoyennes à cette échelle et à aider à leur mise en œuvre.

Un chantier structurel a marqué son année.

L'intensification de la représentativité du C2D : le renouvellement partiel des membres du C2D

Permettre aux membres d'aller au bout de leur engagement

Selon le calendrier, un renouvellement des membres devait être entrepris en vue d'une réinstallation au premier trimestre 2019 pour une nouvelle période de 3 ans, soit un an avant la fin de la mandature. Or, cette phase de renouvellement intervenait à un moment où les membres investissaient pleinement les projets portés auprès de la Métropole et risquait donc de mettre au ralenti leur travail pendant quelques mois dans l'attente de la réinstallation. C'est pourquoi, plutôt que de partir sur une démarche de renouvellement, le choix a été fait de prolonger le mandat des membres actuels d'un an et demi, jusqu'à fin juin 2020, mais de procéder toutefois au remplacement des postes vacants.

Un renouvellement conduit par le Bureau du C2D

La proposition a d'abord été faite à tous les membres qui le souhaitent de repartir pour cette prolongation de mandat.

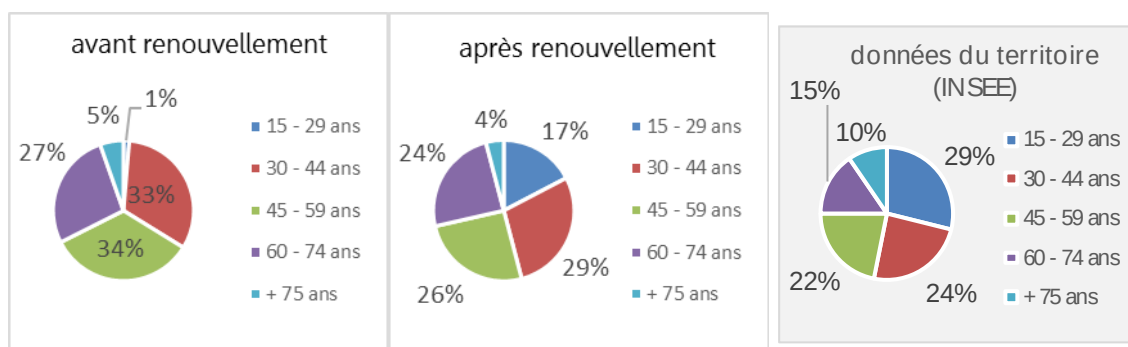
21 places restaient vacantes. Les membres du bureau du C2D se sont pleinement impliqués dans la démarche. Ils sont en effet d'excellents ambassadeurs pour rechercher de nouveaux membres parmi des acteurs qui ne sont pas forcément repérés par l'institution. Ils ont, de plus, une force de conviction pour

susciter l'implication dans une telle structure. Ainsi, au terme d'un travail de plus de 6 mois, 8 citoyens ont été recrutés sur proposition des vice-présidents. 13 autres membres ont été recrutés suite à un appel à candidature auquel 60 personnes avaient répondu.

Les principes fondamentaux du renouvellement

Les nouveaux principes de la loi *Egalité et Citoyenneté* de 2017 imposaient au C2D de tenir compte, au-delà de la **parité** (qu'il veille à appliquer depuis de nombreuses années), de la représentativité générationnelle du territoire. Le C2D a fait de cette obligation une force, pleinement conscient que faire une place à tous les visages de la société est essentiel au sein de cette instance. C'est la raison pour laquelle le C2D a souhaité pourvoir les postes vacants en comblant ses manques, essentiellement dans la catégorie des jeunes de moins de 30 ans qui était jusque-là sous-représentée. Il a également voulu aller plus loin que les dispositions législatives en veillant à élargir l'éventail des profils (domaines de compétences, modes d'engagement, centres d'intérêts...) pour assurer en son sein une représentativité des expériences de parcours de vie.

La nouvelle répartition par âge du C2D



1/ Les grands chantiers 2018-2019

Parmi les chantiers sur lesquels le C2D s'est engagé sur la période, quatre peuvent particulièrement être mentionnés.

1-1/ Le Grand Débat National

A la suite de la décision de Bordeaux Métropole de proposer des temps du Grand débat national, 4 réunions locales métropolitaines ont été organisées dont les échanges ont été conduits par les membres du C2D :

- Le 1^{er} février à Bordeaux : l'organisation de l'Etat et des services publics
- Le 7 février à Saint-Médard-en-Jalles : la fiscalité et les dépenses publiques
- Le 23 février à Carbon-Blanc : démocratie et citoyenneté
- Le 5 mars à Talence : la transition écologique

Le C2D a également été sollicité par les députées girondines Dominique David et Catherine Fabre pour animer la réunion thématique « démocratie et citoyenneté » organisée à Bordeaux le 4 mars.

1-2/ Les relations urbain-rural dans le cadre de la Coordination régionale des conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine

Le C2D a poursuivi ses travaux sur les relations qu'entretiennent territoires urbains et territoires ruraux. L'appréhension de la réalité de ce lien est un enjeu fort pour les agglomérations et ce d'autant plus qu'elle fait écho à l'actualité de ces derniers mois.

En collaboration avec la Coordination régionale des conseils de développement (CRCD), un questionnaire a été élaboré et mis en ligne de mars à juin 2019 en vue de donner la parole aux citoyens : quels usages avons-nous des espaces ruraux et urbains qui nous entourent ? Que représentent-ils en termes de cadre de vie, de ressources, de relations ? Quels impacts ont-ils au quotidien ? Comment sont vécues les transformations actuelles ?

Près de 1300 réponses ont été recueillies. Elles ont donné lieu à une analyse approfondie durant l'été, permettant d'identifier aujourd'hui les sujets émergents sur lesquels pourront porter les propositions innovantes de demain.

1-3/ Les entretiens *Liberté* !

Dans le cadre de la saison culturelle et d'idées *Liberté 2019* !, le C2D s'est vu confié aux côtés de Jérôme Clément, président fondateur d'Arte, la mise en débat de la liberté à travers les Entretiens Liberté. 5 ateliers de lecture collective ont été organisés par le C2D selon la méthode de l'arpentage afin de permettre aux citoyens de s'approprier les thématiques des entretiens et de devenir acteurs du débat. Elles ont trouvé un écho lors des 5 tables rondes faisant intervenir différents acteurs et intellectuels (Amos Gitai, Elisabeth Roudinesco, Vincent Martigny, Sandra Laugier, Elie Cohen, Justine Lacroix, Etienne Klein...) sur des thèmes d'actualité : Libertés privées, ordre public, Liberté des femmes et de genre, Liberté artistique, Sciences et liberté, Economie et liberté.

1-4/ Tester demain

Faisant suite à la saisine « Métropole et services », le projet Tester demain avait été initié en 2017 en vue de faire découvrir les solutions émergentes du territoire, qu'elles soient méthodologiques, technologiques ou écologiques. Souhaitant l'inscrire dans le temps, le C2D a organisé du 8 au 22 novembre 2018 la 2^e édition de cet événement, mise à l'honneur dans le cadre du programme de la Semaine de l'innovation publique.

11 ateliers et débats, espaces de rencontre avec des acteurs locaux, ont permis aux participants d'explorer de nouveaux univers et des pratiques innovantes qui façonnent nos sociétés. Design de service, Fablab, algorithmes, robot, alimentation, permaculture... ont donc rythmé ces deux semaines clôturées par un (faux) procès (ludique) : « les vegans vont-ils nous manger ? ». Grâce à la mobilisation de 20 partenaires, le C2D renforce par cette démarche sa mission de tête chercheuse des services qui seront et feront l'avenir sur le territoire métropolitain.

Par-delà ces projets spécifiques, le C2D cherche à soutenir un certain nombre de principes d'actions.

2/ Orientations

3 grandes orientations ont guidé le programme de travail du C2D : contribuer, débattre et partager pour mutualiser.

2-1/ Contribuer

Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de la Métropole est une mission essentielle du C2D. Qu'elle résulte d'une saisine de la Métropole ou d'une auto-saisine, la contribution du C2D permet en effet d'enrichir les projets du territoire métropolitain en apportant un autre regard, celui de la société civile.

Pour l'exercice 2018-2019 on peut citer :

- **L'intégration du travail sur les sons de la ville dans le Plan de prévention des bruits dans l'environnement (PPBE)**

Peu étudié jusque-là ou traité sous le seul angle des nuisances, le thème des sons de la ville a fait l'objet d'une auto-saisine du C2D en 2016. Il a marqué son programme de travail pour l'exercice 2016-2018, à la fois sous la forme de découvertes sur le terrain, de débats et de restitutions mais aussi d'un protocole final décliné en fiches actions à l'attention de Bordeaux Métropole.

Dans le cadre de l'élaboration de son PPBE, la Métropole a souhaité s'appuyer sur ces travaux et travailler en partenariat avec le C2D dans l'objectif d'enrichir le travail technique d'une approche plus globale et pluridisciplinaire sur les sons de la ville. Le C2D a ainsi été étroitement associé à la démarche d'élaboration en participant aux réunions du COPIL, du COTECH et au séminaire plan d'actions.

Ouvert à la consultation publique entre septembre et novembre, le projet de PPBE 2019/2023 définit ainsi un plan d'actions comprenant d'une part, la poursuite des mesures déjà engagées et, d'autre part, de nouvelles mesures volontaristes dont plusieurs d'entre elles s'inspirent des travaux et

traduisent des recommandations faites par le C2D. Il s'agit notamment de :

- o l'identité sonore métropolitaine : identification, valorisation et protection du patrimoine sonore de Bordeaux Métropole
- o au-delà des niveaux de bruit, la prise en compte de la dimension qualitative du sonore dans les politiques publiques, notamment d'aménagement urbain, économique et de l'espace public ; favoriser l'intervention d'une expertise acoustique dès la conception des projets et associer les riverains.

Le C2D sera également mobilisé dans la mise en œuvre de ce plan en tant que partenaire, sur les actions de sensibilisation du grand public ou celles relatives à l'identité sonore métropolitaine.

- **L'implication dans la démarche Bordeaux Métropole coopérative**

➤ **La contribution au séminaire annuel Bordeaux Métropole coopérative**

Le C2D est intervenu lors du séminaire Bordeaux Métropole Coopérative organisé en octobre 2018 via la voix de son Président Denis Mollat, venu présenter les travaux effectués dans le cadre de l'auto-saisine sur « la Métropole et ses territoires proches et lointains ».

Dans une période caractérisée par les transformations territoriales, le C2D avait souhaité, en 2016, donner la parole aux habitants pour rendre compte du niveau d'adéquation entre les discours ambiants, d'une part, et les réalités de terrain ou autres perceptions du quotidien, d'autre part.

Plusieurs ateliers publics avaient ainsi vu le jour, dont le compte-rendu a donné lieu à l'élaboration de 3 livrets : *que pensent les ruraux de la métropole ? La métropole vue depuis le périurbain et Métropole et mondialisation par le bas*. Le séminaire a été l'occasion de rappeler l'un des enseignements phares de ces travaux, à savoir que ruraux, périurbains et métropolitains appartiennent à une communauté de destin, à un territoire commun.

Afin de poursuivre sa réflexion sur les relations rural-urbain, le C2D a élaboré en collaboration avec la Coordination Régionale des Conseils de Développement un questionnaire en ligne dont les résultats et enseignements ont donné lieu à une présentation lors du séminaire Bordeaux Métropole Coopérative en octobre 2019, effectuée par Céline Goeury, vice-présidente du C2D.

➤ **La nouvelle saisine Relations aux territoires proches**

Cette nouvelle et récente saisine résulte de la volonté de compléter le travail de relations de pair à pair engagé avec un certain nombre de territoires proches et aboutissant à des protocoles d'accord et des programmes d'action, par un regard citoyen. Présentée lors de la plénière du 24 septembre dernier, cette saisine a pour objectif prioritaire de formuler des propositions méthodologiques de travail avec ces territoires permettant d'identifier leurs besoins et, au demeurant, d'établir des préconisations pour pouvoir y répondre.

- **La participation à la création d'un Observatoire territorial du Développement Durable**

Dans la perspective de la création de l'Observatoire, outil d'évaluation du territoire au regard des Objectifs du développement durable (ODD), Bordeaux Métropole a souhaité mobiliser de nombreux acteurs pour construire une vision partagée et impulser une dynamique territoriale. Le C2D a donc été associé à la construction du projet et est impliqué dans les instances de gouvernance : les membres participent au Groupe citoyen, les vice-présidents au Forum participatif et le Président au COPIL.

- **Le test d'un chatbot sur les questions liées aux déchets**

Plusieurs membres du C2D ont participé en décembre 2018 au test d'un assistant virtuel destiné à couvrir toutes les questions en lien avec la collecte des déchets (tri, horaires de collecte, formalités de changement de bac...), conçu par l'agence de création de chatbot Mr Bot et proposé par Bordeaux Métropole. Depuis, le chatbot a été lancé à titre expérimental pour une durée de 1 an sur le site internet de Bordeaux Métropole. Cette implication du C2D comme testeur s'inscrit dans la poursuite tant de la saisine sur les services que de celle sur l'open data.

- **L'association à la collecte du contemporain**

Le Musée d'Aquitaine a souhaité renforcer et diversifier ses collections contemporaines et adopter pour ce faire une dimension participative en associant le C2D à la constitution de ce fonds. Dans le cadre de ce nouveau groupe de travail lancé en septembre, les membres seront amenés à identifier ce qui peut constituer une mémoire locale et proposer ainsi ce qui pourra être conservé.

2-2/ Débattre

Porteur d'expertises diversifiées et force de proposition, le C2D contribue, aux côtés des élus, à créer un dialogue apaisé entre divers acteurs pour enrichir la décision publique.

Il garantit des réflexions et contributions de qualité du fait de la pluralité des angles de vue mais aussi de méthodes d'animation et de débat. Ces dernières favorisent la production de cette intelligence collective en facilitant la construction d'un avis partagé. Le C2D constitue de ce fait un lieu privilégié pour diffuser une éthique du débat et de la discussion, promouvoir l'expression de chacun et renforcer l'écoute mutuelle.

A titre d'exemple on peut évoquer pour 2018-2019 :

- **L'animation des réunions locales métropolitaines du Grand Débat National**

A la demande des élus métropolitains, pour les 4 réunions thématiques organisées sur le territoire métropolitain, l'animation du Grand Débat National par les membres bénévoles du C2D a permis non seulement de garantir une conduite citoyenne des débats placés sous le signe de la neutralité mais aussi de mettre les participants dans une situation d'écoute mutuelle et de respect de la pluralité des points de vue. L'animation de ces réunions a également été l'occasion d'expérimenter des procédés destinés à rendre le débat d'une grande assemblée plus délibératif, comme remplacer les applaudissements ou l'expression orale des désaccords par des cartons verts, jaunes et orange, alterner les prises de parole entre femmes et hommes ou encore collecter des contributions écrites.

Les membres du C2D ont détecté parmi les participants une volonté d'être mieux informés et plus souvent consultés sur les sujets du quotidien qui les concernent donc directement et souhaitent, aux côtés des élus, poursuivre la dynamique engagée.

- **Les entretiens *Liberté* !**

Dans le cadre de la saison culturelle 2019 dédiée à la liberté, un temps d'échanges et de réflexion sur autour de cette thématique était important. Tel a été l'objet des entretiens, pour l'organisation et la conception desquels la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont choisi de faire confiance à Jérôme Clément et au C2D pour favoriser l'appropriation du thème par les citoyens.

Il est apparu important au C2D que ces entretiens puissent s'inscrire dans le temps et permettent aux citoyens de devenir acteurs et non plus seulement spectateurs du débat. Le C2D a donc imaginé 5 ateliers de lectures collectives qui se sont tenus au mois de mai, destinés à préparer les 5 grandes conférences thématiques.

Moments forts de partage entre les participants, ces ateliers leur auront permis de renforcer leur sentiment de légitimité à pouvoir s'exprimer sur les thématiques abordées, tant lors des ateliers qu'à l'occasion des conférences, vis-à-vis de spécialistes.

- **La désignation des garants de la concertation sur le projet urbain des boulevards**

Depuis 2011, le C2D exerce une fonction de garantie de la concertation auprès de la Métropole, élargie à une fonction d'espace ressource en 2015.

Saisi dans le cadre de la concertation sur le projet urbain des boulevards, le C2D a ainsi procédé en octobre 2019 à la nomination de garants, en s'appuyant sur les liens étroits qu'il entretient avec la Commission nationale du débat public (CNDP). Ces garants, personnes neutres et indépendantes, devront veiller au respect du droit à l'information et à la participation du public, afin de renforcer la confiance.

2-3/ Partager et mutualiser

Le C2D est fortement attaché au partage des expériences et à la mise en commun des idées qui alimentent une réalisation fédérée et permettent à la démocratie participative territoriale de s'enrichir de ressources nationales. Convaincu que c'est en travaillant ensemble que l'on peut également replacer davantage les

citoyens au cœur de la décision publique et du projet de société, le C2D favorise et multiplie les échanges et contributions au sein de plusieurs réseaux.

Sur la période 2018-2019, les exemples les plus parlants sont :

- **Les relations urbain-rural avec la Coordination régionale des conseils de développement (CRCD) de Nouvelle-Aquitaine**

Créée en janvier 2018 dans un contexte à la fois d'évolution de l'échelon régional, élargi à la Nouvelle-Aquitaine, et d'émergence de nouveaux Conseils de développement, notamment à l'échelle des EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale), la CRCD se fonde sur la volonté des Conseils de développement de travailler ensemble sur des enjeux régionaux communs, de mutualiser expériences, méthodes de travail et d'animation...

Elle a comme double rôle, d'une part, d'être un pôle ressource pour les conseils de développement de la Région mais aussi, et d'autre part, d'être un interlocuteur force de proposition à l'échelle régionale. Elle est composée, enfin, d'un comité de pilotage regroupant, aux côtés du C2D de Bordeaux Métropole, 5 autres Conseils de développement : de l'Aunis, Grand Angoulême, La Rochelle, Cognac et Pays Basque et d'une Assemblée plénière regroupant l'ensemble des Conseils de développement de la Nouvelle-Aquitaine qui se réunit 2 fois par an.

En août 2018, la CRCD a souhaité se saisir de la question des relations urbain-rural en donnant la parole aux citoyens. Un questionnaire a donc été élaboré par le COPIL puis mis en ligne de mars à juin 2019, afin d'identifier la manière dont urbains et ruraux se représentent leurs territoires respectifs. L'analyse par le C2D des 1 300 réponses et la plénière du 9 octobre 2019 ont permis à la CRCD de repérer les sujets émergents à partir desquels pourront se fonder les propositions futures d'alliances ou de coopérations entre ces territoires.

- **La participation à la consultation nationale Santé et vieillissement avec la Coordination nationale des conseils de développement (CNCD)**

Au dernier trimestre 2018, les Conseils de développement ont décidé de répondre collectivement à la consultation nationale Santé et vieillissement, lancée par le ministère des Solidarités et de la Santé, sur la prise en charge de la perte d'autonomie.

Souhaitant en effet alerter sur certaines problématiques et certains besoins (crise des Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), nécessaire réorganisation des services autour de projets territoriaux, précarité des femmes âgées, prise en compte du souhait de maintien à domicile par le renforcement des aidants familiaux, des familles d'accueil et des initiatives associatives locales, besoin d'un accompagnement adapté de la fin de vie...), la CNCD a recueilli, d'une part, les avis de ses adhérents grâce à un questionnaire en ligne sur le thème « Comment prendre soin de nos aînés » et, d'autre part, les travaux réalisés depuis 2010 par 19 Conseils de développement représentatifs du territoire.

A partir de ces travaux, une synthèse en 4 parties (Habitat, domotique, numérique, mobilité, silver économie, qualité de vie), illustrées par des exemples concrets, a été réalisée par Yves Raibaud, vice-président du C2D de Bordeaux Métropole. Cette synthèse, qui montre que prendre en compte et anticiper le vieillissement de la population apporte un bien être à toutes les catégories de population, a permis de formuler des propositions au Gouvernement afin qu'il puisse définir les contours de la réforme de la prise en charge du risque de perte d'autonomie lié au vieillissement.

- **Le débrief du Grand Débat National à l'Institut de la Concertation et de la participation citoyenne (ICPC)**

Expérience inédite de participation citoyenne à l'échelle du pays, le Grand débat national a suscité de nombreuses interrogations, relatives à la manière dont il s'est aménagé et déroulé. C'est la raison pour laquelle l'ICPC a créé en partenariat avec le GIS Démocratie et participation, Démocratie Ouverte, Décider Ensemble et le CEVIPOF, l'Observatoire des débats permettant une collecte des données sur l'ensemble des débats à partir desquelles chercheurs et praticiens se sont mobilisés pour réaliser plusieurs synthèses et travaux de recherche.

Ces travaux ont donné lieu le 5 juillet dernier à l'organisation par l'ICPC d'une demi-journée d'échange, à laquelle le C2D a participé, pour apporter de nouveaux regards sur l'évènement et dégager des enseignements pour de futurs exercices potentiels de démocratie participative.

L'ensemble des productions du C2D sont consultables sur le site

<https://c2d.bordeaux-metropole.fr/>

3/ Comptabilité sociétale

Pour l'ensemble de ces activités, les membres du Conseil de développement et les personnes qu'ils ont mobilisés ont consacré **6 294** heures de bénévolat.

Les éléments de ce rapport sont mis au débat du Conseil de Bordeaux Métropole.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 novembre 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 DÉCEMBRE 2019	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 3 DÉCEMBRE 2019	le Président,
	Monsieur Patrick BOBET